Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 056-215600198-20260218-007_2026-DE

MAIRIE DE BILLIO
MORBIHAN
56420

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°007/2026

L'an deux-mil-vingt-six, le dix-huit février, à dix-huit heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle communale de BILLIO, sous la présidence du Maire, Jean-Luc GRANDIN.

Date de la convocation : 13 février 2026.

Sont présents : Isabelle BREHELIN, Jean-Loïc JOUBIOUX, Jean-Luc GRANDIN, Fabienne DANET, Roseline GABILLET, Jean-Pierre ROUSSEAU, Jean-Luc LE BOUQUIN, Jean-Yves TASTARD.

Excusé : Adrien BINOIST (donne pouvoir à Isabelle BREHELIN).

Secrétaire de séance : Jean-Yves TASTARD.

Effectif	9
Présents	8
Quorum	**5**
Pouvoir	1
Votants	9

Le quorum étant atteint, le conseil municipal délibérer.

OBJET : DEVIS DEPLACEMENT POTEAU ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA FONTAINE

Vu le projet de désimperméabilisation du trottoir,

Considérant la présence d'un poteau d'éclairage public au niveau de l'espace vert prévu,

Un devis a été sollicité auprès de Morbihan Energies pour déplacer le poteau,

Le devis s'élève à 2 200€ HT avec une participation de Morbihan Energies de 660€.

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité:

- Valide le devis de Morbihan Energies d'un montant de 2 200€ HT ;
- Autorise le maire ou son représentant à signer la présente délibération et tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

Pour	9
Contre	/
Abstention	/
Non-votant	/

MAIRIE de BILLIO 56 (Morbihan)

Le maire,
Jean-Luc GRANDIN

Le secrétaire,
Jean-Yves TASTARD